



DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

communiqué

No: 50
No.:

DIFFUSION: POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
RELEASE: LE 30 MARS 1982

APPLICATION DES RECOMMANDATIONS DU RAPPORT
DE LA COMMISSION ROYALE D'ENQUÊTE SUR
LES CONDITIONS DANS LE SERVICE EXTÉRIEUR

Après la présentation au gouvernement, à la mi-décembre, du Rapport de la Commission royale d'enquête sur les conditions dans le service extérieur, le Premier ministre a invité le secrétaire d'État aux Affaires extérieures à prendre l'initiative de la revue des recommandations du Rapport. Ce processus est maintenant en bonne voie d'exécution. Un haut fonctionnaire a été nommé coordonnateur pour le Ministère, et des groupes de travail sous sa présidence procèdent actuellement à l'examen détaillé des recommandations et des options regroupées par domaines connexes dont la santé, l'éducation, les conjoints, les loisirs, le logement, la sécurité des lieux et la sécurité personnelle.

La décision du gouvernement de réorganiser le Ministère dans le cadre de sa stratégie économique globale et d'incorporer ce faisant les fonctions commerciales de l'ancien ministère de l'Industrie et du Commerce aux activités des Affaires extérieures répond à l'une des grandes recommandations du Rapport. Cette décision a d'autre part complété le processus de la consolidation, jetant les bases d'une exécution plus efficace des programmes du gouvernement à l'étranger. La nouvelle structure organisationnelle du Ministère montre en outre que la haute direction est sensibilisée à l'importance de l'administration du personnel, question que la Commission a identifiée comme étant l'une des grandes priorités.